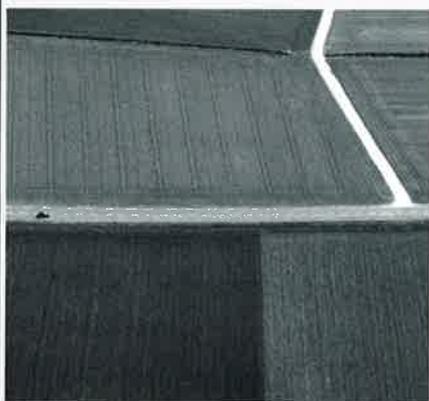


Dossier

Syndicalisme et développement du territoire



Vos luttes dans la région

Retraites : 25 janvier 2001

Vie syndicale

Syndicalisation : osons l'offensive !

Santé Travail

Le harcèlement moral

informations

N°134 • Février 2001

Dossier

- Syndicalisme et développement du territoire

Editorial

2

A la une

3

- Rencontre inter-régionale des syndicats de l'aéronautique et de la défense
7 février 2001

Vos luttes dans la région

4

- Retraites : 25 janvier 2001
- Fonction publique
- Danone : Heudebert-Toulouse
- Job Toulouse

Dossier

5/8

- 30 pays en Midi-Pyrénées
- Intervention syndicale en pays
- Intervention CGT à la CRADT

Vie syndicale

9

- Syndicalisation : osons l'offensive
- Pourquoi pas plus ?

Santé Travail

10

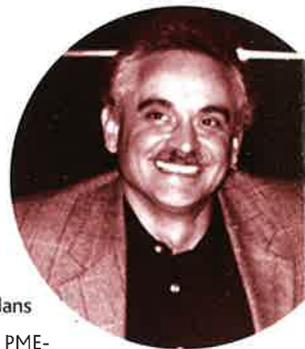
- A propos du harcèlement moral

Brèves

11

- 22 Février 2001
- Le Service Public de la Poste
- Les caisses de Sécurité Sociale
- Rectification INTERNET
- Action pour l'emploi

Edito



La Haute-Garonne, dispose d'atouts considérables pour développer l'emploi : niveau élevé de qualification et de savoir-faire, ancrage dans les industries de pointe, réseau très développé de PME-PMI, ...

A cela s'ajoutent, au fil des luttes, des propositions très concrètes, formulées en particulier, par les organisations de la CGT : sur le lancement du projet A380, qui ne sera créateur d'emplois qu'à la condition de le mettre en œuvre en réponse aux besoins ; sur la mise en place, à l'échelle de la région, d'une filière textile intégrant l'activité des entreprises comme Boyé ou Rouleau-Guichard ; sur la mise en place d'un système productif local dans le secteur bois papier, liant l'avenir d'une entreprise comme JOB, à Toulouse, à celui de TAMBEC, à St Gaudens...

A cela, enfin, s'ajoute encore, selon l'aveu même du patronat et de la DDTE, une pénurie chronique de main d'œuvre qualifiée, à laquelle la CGT propose de répondre par un déploiement ambitieux des moyens de la formation, puisque, dans le même temps, 53 000 personnes sont privées d'emploi dans notre département !

Dans cette situation, il est inadmissible de constater que la Haute-Garonne reste l'un des départements les plus touchés par le chômage, avec un taux qui s'élève au 31 décembre 2000, à 12,10%, dont 54,23% de femmes ! Inadmissible que la patronat continue sa politique de fermeture de sites et de délocalisations (GIAT, Clinique Marigny, JOB, Boyé, Labinal,...)! Inadmissible que l'Etat s'obstine dans une politique de réduction des budgets, de liquidation de missions, de transfert d'activité vers le privé, comme à la Poste et à France-Télécom, à l'hôpital public, au Ministère des Finances, au CEAT. La CGT entend donner au dossier de l'emploi, dans notre département, l'écho qu'il mérite, en travaillant à la construction d'un mouvement très large de conquête de l'emploi qualifié et durable, en appui sur les luttes des salariés.

Jésus RUBIO
secrétaire général UD31



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7
Prix : 1F • N°1 • Mars 2001
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :

Martine Bernard

Tél. 05 61 23 35 52

Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Rencontre inter-régionale



des syndicats de l'Aéronautique et de la Défense Tarbes 7 février 2001

**Le développement
actuel
dans l'aéronautique
va-t-il servir le plein
emploi ?**

Cette préoccupation conduit les deux Comités régionaux Aquitaine et midi Pyrénées à s'engager dans un processus de coopération auquel sont associées les fédérations de la Métallurgie et des Travailleurs de l'Etat, afin de construire ensemble des initiatives convergentes pour peser sur les choix à venir et cela de manière durable. Les raisons de coopérer sont multiples. La recomposition du territoire et la nouvelle politique d'aménagement du territoire se mettent en œuvre et organisent des nouveaux niveaux d'intervention qui nous obligent à de nouvelles manières de travailler et de coopérer dans la Cgt.

L'aéronautique et la défense constituent des atouts communs sur lesquels nous avons besoin de travailler. Elles structurent toute l'économie de nos deux régions, en Midi Pyrénées l'évolution de la croissance économique constatée fin 2000 est essentiellement tirée par le développement de l'aéronautique. Nos deux régions constituent le deuxième lieu d'im-

plantation des industries aéronautiques et spatiales après l'île de France.

Cette volonté d'agir ensemble s'est concrétisée par la rencontre des syndicats de l'aéro et de la Défense des deux régions à Tarbes. Il s'agit d'une première rencontre syndicale au caractère inédit dont l'objectif est qu'elle soit utile, qu'elle aide à partir des préoccupations de chacun à construire des réponses communes, à agir et être plus forts ensemble pour peser sur les choix économiques, politiques et obtenir des avancées sociales durables.

Près de 50 militants de 20 syndicats aéro/défense des deux régions ont ainsi pu échanger, dialoguer, de façon dynamique, à partir de leurs expériences, de leurs réalités. Ils ont exprimé les inquiétudes légitimes des salariés face aux stratégies patronales, de délocalisations, d'intensification des conditions de travail, de poursuite des heures supplémentaires... poursuite des plans sociaux et d'abandons comme au Giat,... mis en œuvre dans ces sec-

teurs pour répondre aux besoins du développement!

En effet la question est de savoir si le développement va servir l'emploi dans toute sa dimension: salaire, qualification, formation, créations d'emploi ou bien va-t-il permettre aux groupes de l'aéro de réaliser une restructuration basée sur la seule rentabilité au détriment de l'emploi, des emplois stables!

Ils ont débattu de quelle intervention, quelles convergences syndicales ils avaient besoin pour construire un rapport de force plus important des salariés de leurs entreprises mais aussi avec les autres salariés, les populations d'une localité, d'un bassin d'emploi. A l'issue de leur rencontre, ils ont décidé de lancer une campagne vers l'opinion sur le thème "ensemble pour l'emploi et l'avenir de nos régions" et de travailler à la construction d'initiatives convergentes qui devraient se concrétiser à la mi-avril.

À suivre... ●



Retraites :

25 janvier 2001

Cette journée fera date dans le développement des luttes dans notre pays. Des milliers de salariés du secteur privé et public se sont mobilisés pour s'opposer au diktat du Medef de remettre en cause le système de retraites complémentaires. 55000 salariés ont participé aux différentes participations en Midi Pyrénées, Toulouse 30 000, Tarbes 7000, Albi 7000, Rodez 3000... des milliers étaient en grève ce jour-là. C'est un sérieux camouflet au patronat dans ses prétentions. Cette journée d'action des salariés l'a contraint à manœuvrer en recul et à négocier à nouveau avec les organisations syndicales sans renoncer à ses objectifs.

Bien que contraint à reculer sur l'ASF, qui maintient, pour deux ans, la possibilité de départ à la retraite à 60 ans sans abatement, il impose l'allongement de la durée de la cotisation, le blocage de la contribution des entreprises pendant 10 ans, il veut dicter au gouvernement la réforme du système de base des retraites.

Il ne recueille pas un large soutien dans cette démarche, pour la Cgt ce qui va être déterminant dans les semaines à venir, c'est l'action et le rassemblement des salariés pour por-



ter les objectifs ambitieux d'une véritable retraite solidaire et choisie avec les moyens de financement indispensables.

C'est pourquoi la Cgt propose aux organisations syndicales qui partagent ces préoccupations et cette démarche, de s'accorder sur le principe d'une nouvelle action nationale interprofessionnelle dans les semaines à venir. ●

Fonction Publique

Un mois de janvier très revendicatif avec 2 journées d'action nationale à l'appel de toutes les fédérations syndicales, le 18/1 et le 31/1 ont vu des milliers de fonctionnaires en grève pour défendre leurs salaires, leur pouvoir d'achat au moment où les négociations se poursuivaient avec le gouvernement. ■

Job Toulouse

Le 7 février le tribunal de commerce de Toulouse a finalement prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise. Depuis plusieurs mois les salariés sont dans l'action pour empê-



cher cette issue et sauvegarder leur emploi, leur savoir faire industriel. Cette décision brutale et choquante n'en décourage pas moins les salariés qui poursuivent leur action en occupant l'entreprise, contraignant ainsi le 1er Ministre à les recevoir. D'autres initiatives d'action sont en préparation. ■

Danone : Heudebert-Toulouse

L'annonce de la suppression de 1700 emplois en France et la fermeture possible de plusieurs sites en France dont celui de Toulouse, au nom de la rentabilité financière et la préservation des marges bénéficiaires des actionnaires du groupe, a suscité un vif émoi et une grande colère des salariés. La riposte a été immédiate et plusieurs actions ont eu lieu en janvier dans le groupe et à Toulouse dont l'emploi de 140 salariés est en jeu. Cette riposte des salariés contraint le groupe à une attitude défensive. Les salariés restent vigilants. ■

Syndicalisme et développement du territoire

Ce thème sera à l'ordre du jour d'une journée d'étude régionale des militants des UD, UL, professions de Midi Pyrénées.



Comment la Cgt va-t-elle faire face à ses nouvelles responsabilités, quel contenu, quels objectifs à notre intervention syndicale, celle des salariés et des populations? Autant de questions décisives qui exigent des réponses appropriées au regard des évolutions qui se produisent sur le territoire.

- les pays
- les agglomérations
- une démarche de planification au travers des 9 schémas de service collectifs.

Que recouvrent ces nouveaux niveaux d'intervention du territoire ?

- les pays: ne sont ni un nouvel échelon administratif, ni une nouvelle collectivité territoriale, il s'agit d'un territoire défini, constitué des communes qui se regroupent autour d'un projet de développement économique

- les agglomérations: regroupent "les aires urbaines d'au moins 50 000 habitants" et

dont une ou plusieurs communes dépassent 15 000 habitants. Constitués pour concevoir des grands choix d'aménagement et d'urbanisme, l'organisation des transports collectifs...elles se traduisent par des transferts de compétences des communes vers l'agglomération. En Midi Pyrénées sont déjà constituées la communauté d'agglomération de Toulouse, celle de Tarbes!

Un conseil de développement

Dans chacun des pays, des agglomérations, est constitué un conseil de développement associant les acteurs économiques et sociaux dont l'objectif est de travailler à l'élaboration du contrat d'agglomération, du pays.

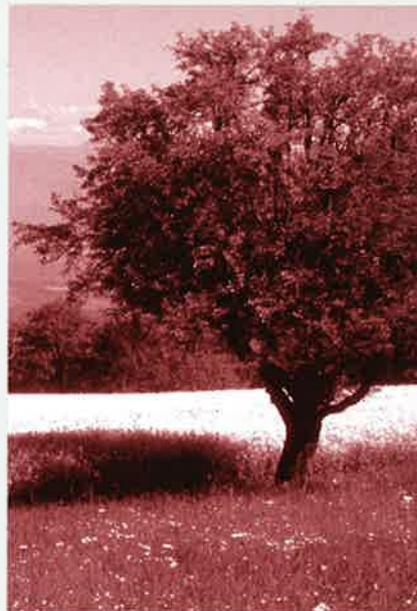
Les 9 schémas de services collectifs complètent le dispositif d'aménagement du territoire.

8 pays en Midi-Pyrénées

En effet la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire adoptée en 1999, se met en œuvre, la Conférence régionale d'aménagement du territoire vient en effet d'approuver la constitution de 8 premiers pays en Midi Pyrénées ainsi que de donner un avis sur les 9 schémas de services et leurs déclinaisons régionales.

Cette loi instaure des nouveaux niveaux d'intervention du territoire :

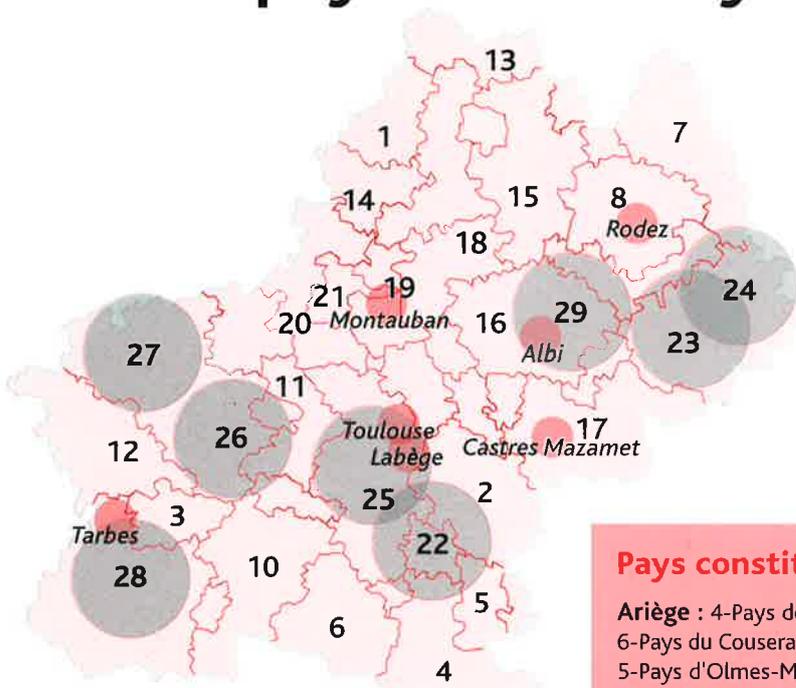
Un conseil de développement associant les acteurs économiques et sociaux travaille à l'élaboration du contrat d'agglomération, du pays.



Dossier Syndicalisme et développement du territoire

(suite)

30 pays en Midi-Pyrénées



- Agglomérations ayant les critères pour contractualiser
- Pays en réflexion

Quelle opportunité pour le mouvement syndical ?

Les militants de la Cgt ne découvrent pas ces éléments, cependant leur mise en œuvre concrète nous interpelle et crée pour les salariés, les populations des conditions nouvelles d'intervention pour leurs luttes. A condition que le mouvement syndical s'approprié cette dimension du territoire dans l'action syndicale, sans prendre de retard.

Car en effet, l'année 2000 a été mise à profit par les collectivités pour constituer les futures structures supports des pays, des agglomérations le plus souvent sans concertation des populations, sans intégrer les organisations

syndicales. Les périmètres des pays, notamment, qui regroupent différents départements, plusieurs régions nous posent des questions nouvelles de faire vivre les coopérations.

Comment les différentes organisations syndicales présentes sur un même pays vont-elles travailler, agir ensemble? Quels outils et quels nouveaux moyens d'intervention pour répondre aux besoins des salariés, des populations? ●

Pays constitués

Ariège : 4-Pays de Foix-Haute Ariège

6-Pays du Couserans concerne les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne

5-Pays d'Olmes-Mirepoix-Chalabre

Haute Garonne :

10- Pays de Comminges

Lot :

1-Pays Bourian

14-Pays de Cahors et du Sud du Lot

Hautes Pyrénées :

12-Pays du Val d'Adour concerne les départements du Gers, des Pyrénées Atlantiques, des Hautes Pyrénées

Tarn et Garonne :

18- Pays de l'est du Tarn et Garonne

Pays en voie de constitution ou à l'étude

Ariège :

22- Pays Vallée de l'Ariège

Lot :

13- Pays Vallée de Dordogne

Aveyron :

7- Pays Nord Aveyron

8- Pays Ruthénois

24- Pays de Millau

15- Pays de Figeac Decazeville

Villefranche de Rouergue

Hautes Pyrénées :

3- Pays des Coteaux de Bigorre

28- Pays d'Argelès-Gazost

Pays Tarbes Bagnères

Pays Vallée des Gaves

Tarn :

16- Pays Nord ouest du Tarn

17- Pays Castres Mazamet

Monts de Lacaune

29- Pays Nord Est du Tarn

Tarn et Garonne

20- Pays de Serres Lomagne

Val de Garonne

21- Pays du Confluent

19- Pays de Montauban

Haute Garonne :

2- Pays Lauraguais

9- Pays Nord est Toulousain

25- Pays Muretain

Gers :

11- Pays de Lomagne

27- Pays d'Armagnac

26- Pays d'Auch

Intervention syndicale en pays

Emploi, devenir d'une entreprise, d'un service public, vie d'un bassin, occupent une part importante de l'action de nos syndicats.



C'est le cas pour la région de Decazeville, en échec de "reconversions" successives depuis 40 ans, menacée par l'annonce de replis graves de plusieurs services publics, et qui est face à une fermeture supplémentaire, celle des installations minières.

Devant cette avalanche de coups, les syndicats de l'UL CGT ont fait effort pour tirer les leçons des luttes, des succès, mais aussi des échecs trop nombreux et qui marquent les consciences avec une profonde fatalité.

Il fallait dépasser les corporatismes et les "soutiens" apportés ou non à ceux en difficultés, réduire les divisions, nouer des contacts, se reparler entre syndicats, élargir aux citoyens pour leur part et aux élus qu'ils se donnent en respectant l'indépendance syndicale et le rôle de chacun.

Dès 1995? les syndicats de l'UL CGT ont décidé :

■ d'un objectif : gagner un plan global permettant de consolider les activités et les services publics existants et d'obtenir un développement durable du bassin.

■ d'une stratégie : créer les conditions permettant de constituer un "tous ensemble" respectueux des identités diverses, et qui, n'étant pas caractérisé sous forme d'un appareil, laisse chacun libre de participer à ce forum.

Depuis, la capacité de mobilisation des salariés, de la population s'est confirmée avec une participation massive aux manifestations, aux réunions publiques consacrées à la réflexion collective, aux propositions...

Depuis le "tous ensemble" permet enfin de relever la tête et de gagner !

Bien que la recherche et la construction d'une démarche avec plus de démocratie participative marque des points, enrichit le collectif, conduit à ce qu'un regard nouveau se porte sur notre syndicalisme, la délégation de pouvoir reste ancrée.

C'est avec ces éléments, que nous avons analysé, dès 1999, le projet devenu loi d'aménagement et de développement du territoire, avec ses insuffisances, et que l'UL CGT s'est intéressée à l'émergence du "Pays".

Les quatre UL CGT concernées (Villefranche de Rouergue, Figeac, Capdenac, Decazeville et le secteur de Maurs) se sont mises en contact.

Avec ce réseau d'UL et fort du travail, des succès importants obtenus à Decazeville, pour lesquels la CGT a fortement contribué dans le "tous ensemble", nous sommes reconnus au sein de l'association de préfiguration du Pays comme une force crédible et incontournable.

La CGT participe au bureau où il lui a été attribué une Vice Présidence.

A l'ordre du jour sont inscrits l'élaboration de la "charte de développement" et les "schémas de services collectifs"...

Désormais, il s'agit de nous entraîner pour, sur chaque UL, nous efforcer d'engager les salariés et les citoyens à être les auteurs et les acteurs des projets, des choix répondant à leurs besoins sur leur lieu de travail et de vie ; il s'agit également d'investir le "pays" sur les enjeux : emploi-développement économique et social-culture-cadre de vie-services publics - formations - financements... ●

J-P BOYER
UL Decazeville

Dossier **Syndicalisme
et développement
du territoire**
(suite)

Intervention CGT à la CRADT*

*Conférence régionale d'aménagement et de développement du territoire

Deux dossiers majeurs nous sont proposés :

- Les pays
- Les schémas des services collectifs

Issus de la loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire, ces politiques sont censées répondre aux plus près aux besoins des populations de Midi-Pyrénées.

- Elles ont pour objectif de corriger les inégalités entre régions. Or, contrairement à ce qui est affirmé dans l'introduction aux neuf schémas de services collectifs, les inégalités se creusent entre les territoires, les populations.

La politique des pays et agglomérations qui va être mise en œuvre, ainsi que celle des schémas de services collectifs "supposés répondre à la satisfaction effective des besoins collectifs au plus près des attentes quotidiennes de la population", parviendront-elles à inverser les tendances actuelles ?

Plusieurs questions nous interpellent :

- Nous pensons qu'il y a incompatibilité entre une politique d'aménagement du territoire censée équilibrer et harmoniser celui-ci et la politique mise en œuvre dans le cadre de la construction européenne et de la mondialisation.

- Nous pensons qu'il y a incompatibilité entre une politique d'aménagement outil de compétitivité, et une politique d'aménagement réponse aux besoins des populations.

- Quels outils efficaces sont mis en place pour réorienter l'emploi, la production de richesses dans ces zones ?

Nous n'avons trouvé aucune réponse concrète à cette question pourtant déterminante pour reconquérir le territoire, construire un cadre de vie redonnant tout son sens à la formule "vivre et travailler au pays".

De même, aucune allusion à une autre approche des services publics nationalisés, qui continuent leur retrait des territoires sur la base d'une finalité financière et de rentabilité au détriment de la réponse aux besoins des populations.

.../...

Les luttes nombreuses qui se développent sur la région pour redonner aux services publics leur véritable dimension économique et sociale démontrent la pertinence de notre interrogation.

Toutes ces questions et interrogations ne nous permettent pas de nous prononcer pour la création des pays qui nous sont proposés, et nous amènent à proposer :

- Que les populations soient préalablement consultées sur la géographie des pays et des objectifs affichés,

- Que les organisations syndicales soient reconnues comme acteurs sociaux à part entière,
- Que leur place dans les conseils de développement soit acquise,
- Que de nouveaux droits soient assurés pour remplir leur mission et leur participation active.

.../...

Concernant les schémas de services collectifs, si nous retrouvons dans les objectifs affirmés qui vont dans le bon sens, leurs déclinaisons régionales et les moyens pour les réaliser sont quasi absents.

De plus, ces orientations reposent dans bien des domaines, sur un désengagement financier de l'état et un transfert de ses compétences, en direction des régions et collectivités territoriales, sans que soient indiqués les moyens transférés à cette fin, et qui posent la question de la cohérence nationale.

Nous pensons qu'il est utile de réfléchir et d'opposer une logique de cohérence, de solidarité entre les territoires, développant des valeurs d'égalité de réponse aux besoins de chaque citoyen sur l'ensemble du territoire national, qui pose la question du rôle et de la place des services publics, bien absents de ces schémas.

Compte tenu de ces éléments notre organisation syndicale exprimera un avis défavorable sur les schémas de services collectifs. ●



Syndicalisation :

Osons l'offensive !

Depuis les Assises de la Vie syndicale en région, du temps s'est écoulé. Le collectif de préparation est toujours existant .



Le collectif de préparation est toujours existant :

- il a fourni un bilan
- il a mis à disposition des UD et des fédérations un questionnaire de connaissance (à faire remonter), une fiche repère qui peut aider à impulser le travail engagé.

Au dernier Comité régional le collectif a été invité, il en ressort:

- > besoin de travailler en profondeur la connaissance de nos forces
- > besoin de revenir sur les fondamentaux en termes de plan de travail avec nos syndicats pour que chacun réap-

prenne à appréhender de bonne manière l'importance de faire vivre une qualité de vie syndicale dans toute la Cgt.

Confédéralement , un collectif national connaissance-conquête-syndicalisation prend forme. Son objectif premier est de s'appuyer sur l'animation régulière du bilan mensuel que chaque UD, chaque FD doit faire remonter et qui doit devenir le support et l'élément central du travail collectif UD-FD-confédération.

Ce rendez-vous mensuel vise à structurer la prise en compte collective des

questions connaissances conquêtes syndicalisation.

Pour se faire une première étape est proposée la rencontre inter-régionale Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon le 13 mars à Carcassonne, des animateurs de la vie syndicale des départements.

Dans la période de lutte qui est porteuse il est proposé que la journée du 6 mars 2001 soit une journée consacrée à la rencontre des syndiqués sur la remise des FNI 2001, l'abonnement et la diffusion de la Nouvelle VO.

● ● ● ● ● Pourquoi pas ?

Le Centre Régional des Services financiers de la poste de Toulouse (CRSF) compte aujourd'hui 100 syndiqués sur 900 personnes (11,11%) et une représentativité de 35% aux dernières élections professionnelles.

La section syndicale fonctionne autour d'une commission exécutive réunie tous les mois avec une volonté d'impliquer les syndiqué(e)s à la vie syndicale.

Il est vrai que concrétiser cette démarche n'est pas toujours facile et que nous nous heurtons aux conditions de travail, aux différents horaires en vigueur et l'envie

des camarades de faire. C'est peut-être bien là toute la question, quand la volonté individuelle de s'investir devient collective, des résultats importants sont obtenus et font éclater les potentialités dont la Cgt peut aujourd'hui être porteuse et faire vivre pour construire le syndicalisme dont les salariés ont besoin.

Un exemple c'est les 100 VO Impôts commandées et vendues (une VO par syndiqué, au plan national cela ferait plus de 650 000 VO). Je pense savoir que nous en sommes loin. Il me semble aujourd'hui que nous sommes tous d'accord sur les décisions que nous prenons mais qu'a-

près dans la concrétisation il n'y a pas la volonté ni l'enthousiasme de les réaliser. C'est une interrogation qui devrait animer la préparation des prochains congrès.



A propos du harcèlement moral



Une première pour le comité régional, une rencontre débat sur le harcèlement moral .
Après celle sur les éthers de glycol ce sont plus de 60 personnes qui ont participé à la journée.

Face à cela nous avons pu débattre sur le fond et comment réagir sur le terrain , comment mettre en avant la partie juridique . Mais aussi notre activité sur le terrain par le biais des actions de "droit de retrait", propre au salarié, "et droit d'alerte" du CHSCT.

Ce fut le débat sur notre rôle primordial du CHSCT avec ses relais que sont nos élus CE et DP.

Ce large tour de table ne peut-être qu'un début il faudra poursuivre par département , corps de métiers, UL, US, par syndicats.

Le harcèlement moral, les agressions patronales, laissent sur le bord de la route beaucoup de salariés victimes car ils sont atteints d'état dépressif. On les retrouve dans les licenciements déguisés ou à la charge de notre Sécurité Sociale et Mutuelle.

Nos explications, nos débats, nos luttes en la matière permettront que demain, toutes les victimes actuelles, pour qui la maladie à un caractère professionnel, deviennent à terme une véritable déclaration en maladie professionnelle. ●

J. SANS

Le harcèlement moral commence à mobiliser et à sensibiliser car il touche beaucoup de salariés dans nos entreprises.

Comment :

Par un harcèlement individuel

- Brimades
- Mesures d'isolement
- Agressions verbales
- Allusions humiliantes

Par harcèlement collectif

- Exigences de rendement outrancières
- Désignation de " tête de turc" tournante
- Méthode de management
- Menaces d'exclusion du groupe



● 22 février 2001

à Pamiers ont eu lieu des Assises des Services publics organisées par l'union départementale Cgt. ●

● Le Service Public de la Poste

Quel avenir en Haute Garonne est le thème d'une rencontre débat organisée par le syndicat départemental CGT de la Poste Haute Garonne à laquelle il invite postiers, usagers, syndicalistes, élus, militants associatifs afin de confronter leurs opinions sur l'avenir du service postal, la présence postale, l'emploi, les besoins des usagers des postiers, des communes de la Haute garonne. ●

● Conseils d'administration des caisses de Sécurité Sociale

2001 sera l'année du renouvellement des administrateurs, la Cgt a formulé des propositions pour une véritable démocratisation de la SECU. Afin de faire un bilan de notre activité et pouvoir faire un compte rendu de mandat le comité régional organise le 13 mars une rencontre régionale des administrateurs des différentes caisses avec leurs syndicats Cgt ●

● UNEDIC

Le conseil d'administration se réunit le 28 mars . La Cgt appelle à une journée d'action avec les privés d'emploi et les salariés qui sera préparée en Midi Pyrénées par la rencontre des administrateurs ASSEDIC , des syndicats ASSEDIC ET ANPE ainsi que les comités de privés d'emploi. ●

● INTERNET

Une erreur a été publiée dans le dernier bulletin régional, le site internet de la Cgt Midi-Pyrénées est :

cgt-midipyrenees.com .

N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion, suggestions. ●

● Action pour l'emploi

L'UDcgt31 propose l'organisation d'une journée départementale d'action pour l'emploi avec manifestation le 8 mars 2001. ●

● 2 mars : votre nouveau journal

La CGT a retenu comme cœur de cible, pour la diffusion de son nouveau journal : les syndiqués. La transformation de notre syndicalisme se fera avec eux et notre Nouvelle Vie Ouvrière veut être un vecteur essentiel de cette ambition.

Pour cela, nous avons besoin de faire découvrir notre NVO à tous les syndiqués de la CGT.

Nous avons décidé de faire de la journée du 6 mars 2001, une journée de déploiement des directions syndicales sur le terrain en direction des syndiqués pour leur présenter le nouveau journal et poser en grand la question des abonnements.

Et pour y parvenir, cela nécessite :

- la construction de plans de travail ;
- des commandes audacieuses du n°1 au regard de ce que sont les plans de travail.



B o n d e c o m m a n d e



La Nouvelle Vie Ouvrière n°1

Date limite pour les commandes : mercredi 28 février 2001 17h30

Numéro de compte

Nombre d'exemplaires commandés :

Nom Prénom

Adresse - N° Rue

Commune ou lieu-dit

Code postal Ville

Nom de l'entreprise et code postal

Fédération

Nombre d'exemplaires commandés x5F= F

Merci de joindre à votre commande le règlement :

à nous adresser à LA VIE OUVRIÈRE - Service diffusion - Case 600
263, rue de Paris - 93516 Montreuil cedex
Tél. 01 49 88 68 50 - Fax 01 49 88 68 66